

IV

Cette semaine-là, aucune raison ne les ayant sollicités à se déplacer les habitants de La Vermette n'étaient pas sortis de la ferme.

Le samedi seulement, Florent, profitant de ce que c'était jour de marché, se rendit aux Six-Fours où il avait des marchandises à vendre.

Suivant son habitude toutes les fois qu'il allait en ville, il achetait en revenant un journal de la région, pour lire les nouvelles locales. Mais, dès qu'il l'eut déplié, sa vue se troubla.

En tête du journal, se détachait en gros caractères ce titre fulgurant :

LE CRIME DE CASTILLAN

Derniers détails (suite)

Il fallut quelques instants à Florent pour recouvrer son sang-froid.

Quand il y fut parvenu, il lut l'article suivant :

“Nous avons annoncé mardi dernier qu'un sergent d'infanterie de marine nommé A. E. soupçonné d'être l'auteur de l'attentat criminel commis il y a trois ans, à Castillan, avait été arrêté dimanche soir en rentrant à la caserne. Jusqu'à présent, M. Alaverne n'avait pu obtenir du sergent E. ni un aveu, ni un renseignement sur la part qu'il aurait prise au crime. Or, voici que l'affaire vient d'entrer dans une phase nouvelle et inattendue.

“Avant-hier, pendant que le prévenu subissait un interrogatoire, un individu d'une extrême pâleur, les cheveux en désordre, s'est précipité dans le cabinet du

juge en criant : “C'est moi qui ai commis le crime de Castillan... Cet homme est innocent...”

“Le sergent E. a été, paraît-il, tellement émotionné par cette scène qu'il a failli s'évanouir.

“Quant à M. Alaverne, croyant avoir affaire à un fou, il a commencé par faire arrêter le nouveau venu ; après quoi, il l'a interrogé à son tour. Celui-ci a déclaré se nommer Martin Delattre. Il sort, dit-il, de l'hôpital, ou plutôt, il s'en est échappé, à peine convalescent, afin d'obéir à l'appel impérieux de sa conscience.

“Invité par le magistrat à s'expliquer plus clairement, Delattre a raconté alors l'attentat de Castillan avec une précision de détails qui ne laisse aucun doute sur sa culpabilité.

“Voilà vraiment qui n'est pas banal : ce criminel venant se livrer lui-même à la justice !...

“Sûr de tenir le principal coupable, M. Alaverne ne s'est pas trop pressé cependant de relâcher le premier prévenu qui pouvait être un complice. Il a donc pris la peine de les confronter tous les deux.

Mais les réponses du sergent Escarguel ne se sont pas trouvées une seule fois en contradiction avec les déclarations de Delattre. Ce dernier, d'ailleurs, a affirmé avec énergie qu'il n'avait pas de complice.

“Force était, dès lors, de se rendre à l'évidence.

“Escarguel bénéficiant d'une ordonnance de non-lieu a donc pu quitter la prison aussitôt et rentrer à la caserne où ses camarades et ses chefs lui ont fait fête.

“Quant à Martin Delattre qui a pris sa place dans la cellule No 8, il passera pro-